



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 17/24 : APPROBATION DE LA LETTRE DE CONSULTATION RELATIVE A L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ACCES POUR LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AUX ABORDS DE L'ABBAYE – LOT N°4 SIGNALÉTIQUE – ABBAYE-2023-01 - SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2122-2 alinéa 3
- La commune de la Roque d'Anthéron a pour projet l'aménagement d'une voie d'accès pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'Abbaye de Silvacane. Il est nécessaire de faire appel à des entreprises pour procéder aux différents travaux.

APPROUVE l'attribution de la lettre de consultation relative à la signalétique pour l'aménagement d'une voie d'accès pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'Abbaye de Silvacane, à la société ALLIANCE Consultants représentée par Monsieur Jean-Noël CARRIERE, en qualité de co-gérant dont le siège est situé 270 chemin des Oliviers – ZAE Petite Camargue – 34400 LUNEL.

DIT que la commune règlera la somme de 10 706.00 € HT soit un montant TTC de 12 847.20 €

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 13 mars 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le